

220C4955  
FRR0000035263-OP018-R04

12 novembre 2020

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

<p><b>LAFUMA S.A.</b></p> <p>(Euronext Paris)</p>
---

1. Le 10 novembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société LAFUMA S.A. déposée par Société Générale, agissant pour le compte de la société Calida Holding AG (cf. Décision et Information n° 220C4914 du 10 novembre 2020).

La note d'information de la société Calida Holding AG (visa n°20-550 en date du 10 novembre 2020) et la note en réponse de la société LAFUMA S.A. (visa n°20-551 en date du 10 novembre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 12 novembre 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera **ouverte du 13 au 26 novembre inclus**.

Société Générale, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions LAFUMA S.A. non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres LAFUMA S.A. sont applicables.